

CONCOURS DE CAVAGE du club VDMP

Le 12 /09 / 2021 à ABZAC 33230

Nom du chien :

Affixe ou préfixe :

N° du chien : dans la base cavage	
(si le chien a déjà fait un concours, disponible sur la feuille de résultat)	

Classe :	A Lof		B Lof	
	A non Lof		B non Lof	

Le Carnet de Travail et la licence sont obligatoires pour concourir. A partir de 24 mois, le chien doit avoir le CSAU.

S'il s'agit du 1^{er} concours : Photocopie du carnet de travail .

Compléter **uniquement** **si demande de carnet en cours** **ou si changement de coordonnées**:

Race du Chien : Sexe :

N° Puce / Tatouage : Date de Naissance :

Chien inscrit au L.O.F : Non Oui Numéro de LOF :

Propriétaire :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tel : E-Mail :

Conducteur :

Tel :E-Mail :.....

Club d'affiliation du conducteur :

Le concurrent, soussigné, se déclare civilement responsable des accidents corporels et matériels causés par son chien, reconnaît avoir pris connaissance du règlement et s'engage à le respecter et à se conformer aux dispositions sanitaires réglementaires.

Fait le à

Signature du concurrent

Signature du Président Club
ou copie de la carte de membre (valide)

Photocopie de la licence
du propriétaire du chien
obligatoire

Photocopie de la licence
du Conducteur du chien
si conducteur différent du propriétaire

(le conducteur du chien doit être titulaire d'une licence propriétaire pour ses propres chiens pour pouvoir conduire le chien d'un tiers, sinon il doit souscrire une licence conducteur)